3e ANNÉE, N° 75. — VENDREDI, 11 FÉVRIER 1848.

ON S'ABONNE:

A Constantinople, au Bureau du Journal, *A Galata.*

Dans les Villes des Levant, à l'Agence des Paquebots français.

A Malte, chez *M. G. Muir*, libraire.

A Paris, chez *M. Chateauneuf aîné*, rue Richer, N. 6.

A Marseille, chez M. veuve *Camelet et Cie.*

A Livourne, chez *James Cowie et Son*, Foreign Newspaper-Office, 2, St Ann's Lane, general Post Office.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE

ECHO DE L'ORIENT.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Constantinople . . . . . un an, 8 colonat.
" . . . . . 6 mois, 5 "
Provinces et Etranger un an, 9
" . . . . . 6 mois, 5 "

PRIX DES ANNONCES:

La ligne. . . . . 5 piastres An G.-S.

Le Journal paraît les 1er, 6, 11, 16, 21, 26 de chaque mois.

Les abonnements datent du 1er et du 16

INTÉRIEUR.

CONSTANTINOPLE, 11 Février.

En des temps plus ou moins éloignés de celui où nous vivons, la guerre servit quelquefois d'instrument utile à la civilisation. Ces temps sont passés, et la guerre, aujourd'hui, ne produirait plus, en Europe du moins, que des catastrophes dont notre humaine faiblesse ne saurait prévoir ni calculer l'étendue.

Aussi, devons-nous peu nous étonner des efforts multiples et incessans qu'on oppose à la réalisation d'une éventualité qui serait si funeste à la prospérité générale.

Point de guerre! Avec la guerre, on serait l'utilité de ces sublimes inventions, de ces travaux gigantesques, inappréciables, qui font de notre époque la plus brillante époque de l'Histoire?, car elle marque l'ère du travail pacifique, du progrès régulier et sans secousse. Avec la guerre, que deviendraient les arts, le commerce, l'industrie, toutes ces grandes choses qui ont pris de si grandes proportions et auxquelles on a tout sacrifié de nos jours?

Ces réflexions nous sont inspirées par la situation actuelle de l'Europe, si différente de celle de la Turquie, et qui cause, à plus d'une personne, des appréhensions que nous ne partageons pas, que nous ne voulons pas partager, de peur de faire insulte à l'esprit du siècle, au bon sens des peuples et des gouvernemens.

Durant les quelques années qui viennent de s'écouler depuis 1830, de nombreux nuages se sont bien des fois élevés menaçans à l'horizon politique de l'Europe. Ont-ils été souvent suivis de la tempête? — Dieu ne l'a pas voulu, et ce nous est là un garant que les nuages qui existent encore à l'heure où nous écrivons, ne tarderont pas à se dissiper pour faire place à un horizon plus serein.

N'oublions pas que trop d'intérêts sont engagés dans les questions soulevées en ce moment: il ne s'agit pas seulement de Naples ou de Palerme, de Rome ou de Florence, de Berne ou de Lucerne: ces questions si simples qu'elles paraissent, sont infiniment complexes: le leur solution dépend la paix du monde.

Le plus grand malheur qui pourrait frapper l'humanité serait, à notre avis, le retour de ces temps où la force étant la première et la dernière raison à la fois, intervenait en tout, pour tout remettre en question, ou pour renverser, le lendemain, l'édifice construit de la veille. Oh! s'en serait fait, alors, de la stabilité des empires; ce serait, en réalité, substituer, comme règle, le travail de Pénélope à l'art admirable de gouverner, le premier de tous les bienfaits dont nous soyons redevables à la Providence.

Nous croyons à la continuation de la paix, et c'est parce que nous y croyons, que nous engageons l'Administration Ottomane à persévérer avec persévérance l'œuvre de réforme qu'elle a si courageusement entreprise, à donner tout le développement qu'elles réclament, aux diverses institutions naturalisées dans l'Empire, à profiter, en un mot, du présent pour mieux préparer et rendre plus prospère l'avenir.

La Porte vient de prendre une mesure qui témoigne assez de ses sentimens de tolérance et de son respect pour la liberté de conscience. Par ordre de S. M. le Sultan, des lettres vizirielles ont été adressées la semaine dernière à tous les gouverneurs des provinces, pour leur rappeler que les sujets de la Porte qui professent le culte protestant, conservent les mêmes droits à la protection et à la bienveillance du gouvernement, et leur recommander de les mettre à l'abri de toute vexation et de toute persécution pour cause religieuse.

Lundi dernier, tous les membres du Conseil Supérieur de Santé ont été convoqués chez S. A. Ahmet Féthi pacha, directeur-général de l'administration des quarantaines dans l'Empire Ottoman.

Après une courte allocution dans laquelle ce haut fonctionnaire rappela l'intérêt et la sollicitude que son Auguste Souverain n'a jamais cessé de porter à l'institution sanitaire; après des éloges donnés au zèle et à l'intelligence que le Conseil Supérieur de Santé a toujours mis dans l'accomplissement de son importante et délicate mission, S. A. a remis Elle-même, au nom de S. M. le Sultan, en témoignage de Sa satisfaction, une magnifique tabatière en or, enrichie de brillans, à chacun de MM. les membres du Conseil Supérieur de Santé, savoir: Réfik bey, Ahmet éfendi; MM. Marchand, Leval, Maccarty, Bartoletti, Hendésian, E. Pisani, délégué d'Angleterre, Verrollot, délégué de France, Vecbecker et Vickerhauser, délégués d'Autriche, Pezzoni, délégué de Russie, Franchini, suppléant de M. Pezzoni absent, Schneider, délégué de Prusse, Villanis, délégué de Sardaigne et I. Testa, délégué de Toscane.

On ne peut qu'applaudir à cette marque d'intérêt accordée publiquement à l'institution sanitaire, institution qui, de toutes celles nouvellement créées, a été peut-être la plus féconde en résultats immédiats et utiles.

On ne saurait nier que nous devons, au service des Quarantaines, la disparition complète de la peste et la sécurité dont l'Empire jouit aujourd'hui dans ses relations tant intérieures qu'extérieures. Grâce à cette heureuse création de l'illustre Sultan Mahmoud, grâce surtout à la protection éclairée de l'auguste héritier de sa gloire, la population s'est considérablement accrue, l'armée devient plus imposante, les revenus publics augmentent, et la civilisation se développe sans obstacle.

Le choléra n'a pas encore entièrement disparu de la capitale: deux attaques ont eu lieu la semaine dernière à l'Arsenal, et pendant les derniers jours qui viennent de s'écouler, quatre malades ont été transportés à l'hôpital de Coulélì.

Hier jeudi, le conseil des ministres s'est réuni à la S. Porte, sous la présidence de S. A. le Grand-Vézir.

Pas ordonnance impériale en date du 9 février:

La création d'une nouvelle armée de l'Yrac et de l'Hedjas ayant été décidée, le lieutenant-général Abdi pacha, membre du conseil supérieur de la guerre, gouverneur des écoles militaires, en a été nommé commandant en chef et élevé, à cette occasion, au grade de muchir.

Moustafa éfendi, defterdar de Brousse, a été nommé fonctionnaire du premier rang de la seconde classe;

Rasih éfendi, membre du conseil des finances, a été nommé defterdar d'Andrinople.

Dans notre dernier numéro, nous avons dit que le roi de Naples, cédant à la gravité des circonstances, avait rendu divers décrets contenant d'importantes réformes dans l'administration de ses Etats. Ces décrets, qu'on a bien voulu nous communiquer, sont au nombre de cinq: le premier élargit considérablement le cercle des attributions que la loi Organique du 14 juin 1824 accorde aux consultes, aux conseils provinciaux et communaux de Naples et de Sicile.

Le second décret, le plus important de tous, est relatif à la Sicile et contient les articles suivans:

ART. 1er — Les lois des 8 et 11 décembre 1816, sont remises en pleine vigueur.

ART. 2 — Le décret du 31 octobre 1837, relatif à la prééminence des charges et des emplois, est rapporté.

ART. 3. — Nos domaines en deçà et au-delà du Phare, conserveront réciproquement, et à perpétuité, leur indépendance judiciaire; en conséquence, les causes ordinaires des Siciliens continueront à être jugées par des tribunaux siciliens, jusqu'en dernier appel. De même, la Grande Cour de Justice et la Grande Cour des Comptes de la Sicile, auront des pouvoirs égaux à ceux des Cours de Naples.

ART. 4. — L'administration de la Sicile continuera à être séparée, comme elle l'a été jusqu'à ce jour, de celle de Nos Domaines en deçà du Phare.

ART. 5. — Tous les emplois, toutes les charges, en Sicile, seront à l'avenir, exclusivement occupés par des Siciliens, comme dans la partie continentale du Royaume, ils seront exclusivement occupés par des Napolitains.

Le troisième décret pourvoit à la prompte expédition des affaires par la Consulte-Générale du Royaume.

Le quatrième nomme le comte d'Aquila frère du Roi, Lieutenant-Général de S. M. en Sicile, en lui adjoignant, comme ministre immédiat, le conseiller ministre d'Etat, D. Antonio Lucchesi Palli, prince de Campofranco; le duc de Montalbo, directeur de l'intérieur, des affaires étrangères, de l'agriculture, du commerce et des travaux publics; l'avocat-général de la Grande Cour des Comptes, D. Joseph Buon Giardino, directeur des finances et des affaires ecclésiastiques: D. Giovanni Cassisi, membre de la Consulte-Générale, directeur de la justice et de la police.

Le cinquième décret est relatif à l'organisation de la presse sur des bases qui ne ne nous paraissent pas devoir atteindre le but qu'on se propose, celui de concilier la liberté de l'écrivain avec le respect dû au pouvoir et à la Société.

NOUVELLES DIVERSES.

Aujourd'hui vendredi, S. M. le Sultan s'est rendu avec sa suite ordinaire à la mosquée de Orta-Keui, pour y assister à la prière de midi.

— Vendredi dernier, à l'issue de la prière de midi, à laquelle il assista dans la mosquée de Top-Hane, le Sultan est allé au Musée d'Artillerie qu'il a visité avec intérêt. Après avoir également accordé son attention à 24 beaux canons destinés pour Smyrne, S. M. s'est rendue chez sa sœur, S. A. I. Atiè Sultane, épouse de S. A. Ahmet Fétli pacha, où Elle a pris son repas du soir.

Le Sultan n'est rentré dans son palais de Tchéragan, qu'à une heure assez avancée de la nuit.

— Lundi dernier, l'Internonce d'Autriche, M. le Comte de Stürmer, a donné, en l'honneur de l'Ambassadeur du Saint-Siège, un grand dîner auquel étaient invités le ministre des affaires étrangères, A'ali pacha, tous les chefs de mission, le patriarche arménien catholique, Monseigneur Billerau, archevêque de Petra, et toutes les personnes attachées à la mission du Souverain-Pontife. A l'issue de ce dîner, M. le comte de Stürmer a porté un toast à la santé du St-Père; Monseigneur Ferrieri y a répondu par un toast à la santé de S. M. l'Empereur d'Autriche. Un troisième toast à la santé de S. M. le Sultan a été porté par S. Exc. M. l'Internonce d'Autriche. Ce dîner a été suivi de la soirée ordinaire du lundi, et une foule nombreuse et choisie se pressait dans les salons de l'Internonciature.

— Mercredi dernier, le ministre des affaires étrangères, A'ali pacha, a également donné, dans son hôtel de Constantinople, un grand dîner diplomatique en l'honneur de l'ambassadeur de Sa Sainteté. Tous les membres du cabinet, les représentants étrangers, l'ambassadeur de Perse, Mirza-Mehémet-Ali-Khan, quelques uns des principaux fonctionnaires de la Porte, le patriarche arménien catholique, toutes les personnes attachées à la mission papale, les deux ulémadars de la Porte, M. Séraffin et le vékil du patriarche, Don Stefano, le marquis Dinegro, commandant du pyroscafe sarde le *Tripoli*, le prince Podenas et le Comte d'Angrogna étaient invités à ce dîner.

— Dimanche prochain, le chargé d'affaires de Sardaigne, M le baron Tecco, donnera également, en l'honneur de l'ambassadeur du Saint-Siège, un grand dîner diplomatique qui sera suivi d'une soirée.

— L'ancien chef de l'Etat-Major de l'armée d'Arabie, Méhémet-Rechid pacha, nommé en dernier lieu muchir et commandant en chef du Yrac-Arabie, qui devait attendre à Constantinople dans les premiers jours de la semaine prochaine. Cet officier-général, parti de Beyrouth sur le dernier paquebot de Syrie, est arrivé à Smyrne où il purge sa quarantaine.

— M. Mosurus, ministre de la S. P. à Athènes, s'est embarqué lundi dernier avec sa famille et toutes les personnes de sa mission sur le paquebot de l'Etat le *Facitai-Tidjaret* pour se rendre à son poste. Une garde d'honneur et une bande de musique ont été placées par les soins du ministre de la marine à bord de ce paquebot qui resera à la disposi ion du ministre de la Porte jusqu'à l'expiration de sa quarantaine.

— Talat'at éfendi, secrétaire du conseil suprême de justice, quittera prochainement Constantinople, pour se rendre à Tripoli de Barbarie à l'effet d'y régler plusieurs points relatifs à l'administration intérieure et d'y aplanir quelques difficultés survenues entre l'autorité civile et militaire de cette province de l'Empire. Pour atteindre ce double but, on ne pouvait faire choix d'un fonctionnaire plus capable et plus méritant.

Talat'at éfendi a déjà rempli des missions très importantes. Dans la période qui s'est écoulée depuis 1835 jusqu'à 1840, il s'est trouvé investi, à différentes reprises, des fonctions de ter secrétaire d'ambassade et de chargé d'affaires à Londres et à Paris. Depuis, il rentra dans les Bureaux de l'Amedji d'où il avait été distrait, pour aller, quelque temps après, diriger l'administration de l'île de Chypre qu'il quitta vers le mois de 1841, après y avoir introduit le Tanzimat. Revenu à Constantinople vers la même époque, il reprit à l'Amedji la place qu'il y occupait auparavant et qu'il quitta de nouveau en 1843 pour aller remplir les fonctions d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire de Berlin, où il resta jusqu'en novembre 1845, époque à laquelle il fut rappelé pour venir occuper ici le poste de secrétaire du conseil suprême de justice. Durant son séjour à Berlin, il fut envoyé en mission extraordinaire à Stockolm, pour porter, de la part du Sultan, au roi Oscar 1er, ses condoléances de condoléance pour la mort du roi Charles-Jean XIV son père, et de félicitat on, pour son avènement au trône de Suède et Norwège. A cette occasion, l'envoyé ottoman reçut la décoration de commandeur de l'Ordre de l'Etoile Polaire, de Suède.

Les antécédens de Talat'at éfendi, nous sont le plus sûr garant du succès de la nouvelle mission qui vient de lui être confiée.

— Le premier interprète du Divan Emin éfendi, est allé, mardi dernier, faire une visite à l'ambassadeur de la Cour de Rome.

— Mardi de la semaine dernière, le ministre d'Angleterre, lord Cowley, a expédié un courrier de terre chargé de dépêches pour son cabinet.

— M. Vickerhausser, secrétaire de l'internonciature d'Autriche, vient d'être nommé professeur à l'Académie des langues orientales de Vienne.

— Nous annoncions, dans notre avant-dernier numéro, que la commission mixte formée à la demande de la France pour régler les créances de l'ancienne régence de Tripoli, s'était réunie, le 29 janvier, à l'Hôtel des Monnaies, sous la présidence de Tahir pacha. Dans cette séance, on s'est complètement entendu sur une quatrième et dernière catégorie, de sorte qu'aujourd'hui, le règlement de ces créances entre la Porte et la France est entièrement terminé.

— On sait qu'à la suite des modifications que le gouvernement français a introduites dans les quarantaines, plusieurs médecins ont été envoyés dans les principales échelles du Levant avec la mission de viser les patentes de santé et de tenir constamment le gouvernement au courant de l'état de la santé publique. M. le Dr Fauvel désigné pour le poste de Constantinople, vient d'être nommé délégué de l'ambassade de France près du conseil supérieur de santé, en remplacement de M. le Dr Verrollot.

— Dans notre précédent numéro, nous avons fait connaître les mesures adoptées pour la réorganisation du Tribunal de commerce, et nous avons donné la traduction du réglement communiqué aux différentes missions. Ce réglement va être prochainement mis à exécution, et déjà plusieurs des chefs de mission ont transmis au ministre du commerce la liste des négocians qu'ils ont désignés pour siéger dans ce tribunal.

— M. Clician, capitaine du bateau à vapeur ottoman, le *Facitai-Tidjaret*, vient d'être décoré du *Nichan-Iftihar*.

— M. Constantin Spandoni, agent à Constantinople des bateaux à vapeur égyptiens, ne néglige rien pour assurer la prospérité de cette entreprise et donner à la Porte toutes les facilités désirables pour ses rapports avec l'Egypte. Aussi S. M. le Sultan voulant donner à cet honorable négociant un témoignage de Sa satisfaction, l'a fait remettre, samedi dernier, une tabatière enrichie de brillants.

— M. Anderlich, inspecteur perpétuel de la *Società Artigiana di Pietà*, nous prie d'annoncer que c'est par erreur que le nom de M. Villanis n'a pas figuré sur les listes que nous avons publiées, portant les noms des personnes qui, moyennant une offrande en faveur des pauvres, se sont dispensées de faire ou de recevoir des visites et d'envoyer des cartes à l'occasion du jour de l'an.

— Le gouvernement vient d'envoyer la frégate à vapeur *Souriè à* Lampsaque, pour y prendre du bois de chauffage destiné pour Constantinople.

— A cause de l'abondance des matières, nous sommes forcés de remettre à notre prochain numéro la *La Chambre Rouge* à notre prochain numéro.

Suite des secours donnés à la conférence de St-Vincent de Paul.

MM. F. Zino, p. 350; Tx. Talasso, p. 300; F. Talasso, p. 100; Et. Talasso, p. 50; M. Bragidilli, p. 150; A. Palamary, p. 150; un anonyme, p. 200. Total p. 1,050.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur,

Ce n'est pas sans peine que j'ai lu dans le N° 64, 20 décembre 1847, de votre excellent journal, l'article suivant: « Des bruits contradictoires circulent depuis quelques jours, à Dama.s, sur un cas de choléra qui se serait manifesté dans notre ville. »

Je voudrais laisser passer cet article comme n'avant pas été écrit, si j'avais vu, dans votre N° 67, 11 novembre dernier, Je pourrais me taire sur le peu d'exactitude du correspondant à dire la vérité dans ses allégations, si je ne connaissais pas le génie malfaisant qui l'a inspiré.

Je soutiens et je prouverai plus loin, qu'il n'y a pas eu de bruits contradictoires mutivés, ni même répandus, relativement au cas de choléra qui s'est manifesté dans notre ville.

Je ne conçois pas comment le correspondant a pu ajouter foi au dire d'un seul médecin, qui, par esprit de contradiction, sans avoir vu le malade, a professé dans l'ombre et tout bas que le cas de choléra d'avait pas eu lieu.

Copie d'une lettre que M. le consul de France m'a fait l'honneur de m'adresser.

« Damas, le 9 décembre 1847.

« Monsieur,

« J'ai reçu les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les vet 7 de ce mois pour m'informer de l'état sanitaire du pays. J'ai également reçu l'un mémoire que vous avez redigé sur le choléra-morbus et que vous avez bien voulu me faire remettre.

« Vos persévérantes recherches, vos soins assidus, en un mot, votre zèle et toute votre sollicitude pour ce pays me rend l'approbation générale et la reconnaissance publique. Pour moi j'éprouve le besoin de vous témoigner ma vive satisfaction et de sir que j'ai de voir mes sentimens partagés par l'autorité qui vous a confié les fonctions que vous remplissez si honorablement.

« J'espère, comme vous, Monsieur, que le cas de choléra qui s'est inopinement manifesté restera isolé, et que le fléau n'aura point, quant à présent du moins de plus fâcheuses suites. Mais s'il en était autrement, je compterais, sans crainde, sur le dévouement dont vous savez faire preuve et dont votre zèle habituel est une suffisante garantie.

« Veuillez recevoir, Monsieur, les assurances de ma plus parfaite considération.

« Signé: VATTIER DE BOURVILLE. »

Copie d'une autre lettre que M. le consul d'Angleterre m'a fait l'honneur de m'écrire après avoir pris connaissance des bruits contradictoires *publiés dans le journal* :

« Damas, le 17 janvier 1848.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de recevoir votre lettre du 7 décembre dernier, dans laquelle vous mettez l'attention de m'informer qu'on cas de choléra-morbus s'était manifesté à Damas. Je vous prie aujourd'hui d'agréer mes remerciemens bien sincères et de croire que je vous en aurais remercié dès le temps, si je n'avais pas été absent de mon poste.

« Ayant lu dans le *Journal de Constantinople* que des bruits contradictoires avaient circulé à Damas, sur l'existence de ce cas de choléra, j'ai cru devoir ne plus differer une réponse afin de vous aider à rétablir la vérité dans toute son exactitude. Il est vrai qu'une personne de l'art, laissant de n'a jamais vu le malade, ni même été appelée près de lui, s'est permis de faire naître des doutes sur l'existence réelle de la maladie. Je pense que c'est d'après ces dit-on, que quelques gens ont répété que le cas de choléra n'avait pas existé.

« C'est donc en rendant hommage à la vérité, que je trouve l'occasion de vous remercier de vos attentions; et je le fais avec d'autant plus de plaisir, que depuis long-temps je désirais vous féliciter des bonnes relations qui se sont établies entre nous depuis quatre ans que vous habitez cette ville. Cependant j'avoue que tous mes éloges ne peuvent répondre aux services que vous nous assodus, vos grandes connaissances, et surtout vos bonnes observations soit rendus à la ville de Damas.

« Je m'estime heureux aussi de pouvoir dire hautement que la colonie européenne de notre cité vous compte au nombre de ses membres les plus utiles, et que tous ceux qui y prétends parler seulement de cette partie de la société qui sait apprécier le mérite et dont l'opinion doit être considérée pour quelque chose.

« Veuillez agréer, Monsieur les félicitations qu'il était de mon devoir de rendre à votre conduite pleine de sagesse, de prudence et constamment approuvée par toutes les autorités de l'endroit.

« Je terminerai cette lettre en vous exprimant, Monsieur, le témoign ge de la haute considération et de l'estime que j'aurai toujours pour vous.

« Signé: RICHARD WOOD. »

J'ose espérer, Monsieur, que vous voudrez vouloir bien insérer ce qui précède, dans votre feuille.

En attendant, agreez, etc.

Le médecin sanitaire à Damas,

LAUTOUR.

On nous écrit de Téhéran, le 6 janvier:

« Un voyageur qui arrive de Téhéran, nous apprend que jusqu'au 3 décembre, on n'avait reçu dans cette ville que d'excellentes nouvelles du Khorasan, mais il paraîtrait que, dès la matinée du 4, un courrier venant de Boudjnourd, aurait apporté la fâcheuse nouvelle que cette ville, située sur l'extrême frontière nord de la province, venait d'être le théâtre d'une sanglante action entre les troupes impériales et les insurgés.

« La brigade aux ordres de l'emir Mehémet-Ali-Khan occupait la position de Boudjnourd depuis près de trois mois sans y avoir été inquiétée. L'emir crut donc pouvoir, sans aucun inconvénient, disséminer ses forces, et en même temps qu'un de ses lieutenans se rendait à Meched, il envoyait la moitié de l'autre aux vivres dans les villages environnans. Djaffer-Kouli-khan, l'un des chefs insurgés, refugié chez les Turcomans, ayant appris cet état de choses, se mit en route, par une marche rapide, à la tête de 4 à 5,000 cavaliers Kurdes et Turcomans, contre le quartier-général de Boudjnourd, qui venait d'être si imprudemment dégarnir et parvint, à l'aide de la supériorité numérique, à séparer les corps détachés du gros de la troupe de l'emir.

« Celui-ci s'apercevant de la fausse position où la vigilance de son adversaire venait de le placer, prit le parti le plus bonne contenance; il sortit hardiment de la place avec la poignée d'hommes qui lui restait pour présenter la bataille à Djaffer-Kouli-khan. — Ce ne fut qu'après avoir fourni sept charges et lorsque les troupes impériales, coupées de leur communication manquèrent de munitions et de projectiles, que les Kurdes et les Turcomans parurent les entamer. — On n'a pas encore des nouvelles précises sur cette affaire, qui n'entraînera aucune conséquence fâcheuse; cependant l'on sait que Djaffer-Kouli-khan n'a pas osé camper sur le champ de bataille et qu'il s'est retiré avec ses troupes vers les Turcomans. Cette malheureuse action, d'après des calculs approximatifs très vraisemblables, a dû coûter à l'armée impériale trois à quatre cents hommes tués et cent cinquante à deux cents prisonniers; malheureusement on compte, parmi les premiers, l'emir Mehémet-Ali-khan qui, bien que blessé au ventre d'un coup de feu, s'est défendu le sabre à la main jusqu'au dernier moment.

« Les troupes impériales se préparent à reprendre une vigoureuse initiative, et bientôt sans doute, elles iront à l'ennemi l'ennie qu'il pourrait avoir de se montrer de nouveau. »

(Correspondances particulières.)

SMYRNE, 30 *janvier.* — Vous devez avoir connaissance des désastres que vingt-cinq jours de pluies consécutives et torrentielles ont causés à Smyrne et dans les environs. Soixante maisons ont été renversées dans la plaine. Mêmes ont été emportées par les débordemens du fleuve; des chameaux chargés de fer, d'autres chameaux chargés d'alizarin ont disparu dans la route de Magnésie; le pont de bois de cette ville n'existe plus. A Chesmo, des maisons ont été ensevelies par le mouvement de terrain, se sont abattus sur la ville et ont causé de grands dommages aux marchandises emmagasinées dans le bas de la ville. A Smyrne enfin, des toitures de maisons neuves en pierre se sont écroulées, d'immenses flaques d'eau rendent impraticables certains quartiers, et il est à craindre que cette immense quantité d'eau amassée dans le bas fond ne nous cause plus tard des fièvres, en corrompant l'air. Les communications avec l'intérieur